

Synthèse candidature LEADER 2023-2027

1) Diagnostic

Le Pays Pyrénées Méditerranée (PPM) est un territoire dynamique composé, d'un tissu économique de très petites entreprises, avec une croissance de population soutenue, une forte attractivité et deux secteurs particulièrement développés : l'agriculture et le tourisme. La biodiversité y est remarquable, autant sur terre qu'en mer ; la forêt couvre 60% du territoire.

Cependant, ce territoire est un lieu de fortes disparités en termes de niveau de vie, d'accès aux services, de revenus et de développement économique. La pression foncière y est exacerbée sur certaines parties du territoire et la dépendance aux véhicules individuels est très marquée.

Tout en étant fortement vulnérable au changement climatique, notre territoire dispose de potentialités importantes en termes de production d'énergies renouvelables (solaire, biomasse, éolien...), de développement de produits touristiques 4 saisons (Activités de Pleine Nature, culture, bien-être...), et de leviers pour tendre vers une autonomie alimentaire.

2) Stratégie

La stratégie générale du Pays Pyrénées Méditerranée, validée en 2021 pour le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) est axée sur la **transition écologique et énergétique** au travers de 12 défis et 5 principes.



Le programme LEADER, tout comme les autres programmes, contrats et outils financiers territoriaux (CRTE, CTO, PCAET, CFT, GALPA FEAMPA, ATI OS 5 du FEDER...) vient appuyer la mise en œuvre de cette stratégie. Dans cette optique, il a été décidé collectivement de positionner le programme LEADER 2023-2027 sur une double fonctionnalité :

- LEADER = ACCELERATEUR DE TRANSITIONS
- LEADER = DEMONSTRATEUR DE TRANSITIONS

3) Plan d'action

Fiche Action 1 : Accompagner le changement

Afin d'accélérer la transition, **la mobilisation du plus grand nombre est une condition nécessaire**. Aussi, le premier objectif est d'informer, de sensibiliser les actrices et acteurs locaux, publics et privés, aux enjeux de la période et aux solutions qui peuvent être mises en œuvre. S'en suivra une phase de conseil, d'assistance et d'apport d'expertise afin de les aider dans la mise en œuvre opérationnelle de projets vertueux pour le territoire. Dans le cadre de thématiques ou de projets particuliers, des animations spécifiques seront mises en place.

Fiche action 2 : Préserver l'écosystème de notre territoire

Devant l'urgence de l'enjeu, il faut mettre en œuvre des **actions de gestion, préservation et restauration ainsi que d'intégration de la biodiversité** dans l'aménagement de notre territoire.

A travers le programme LEADER, il s'agira donc d'accélérer ce processus, en mettant l'accent sur la recherche du **caractère démultiplicateur et/ou démonstratif des actions**, avec le financement par exemple d'actions de gestion, de préservation, de restauration, expérimentales et pilotes.

Fiche action 3 : Créer, produire et consommer durablement

Le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite aider les actrices et acteurs du territoire à modifier leurs techniques, leurs process, leurs logiques dans la création, la production et la consommation d'énergie, de biens et de services. Les projets pilotes seront recherchés. **Les entreprises sont éligibles** à ce dispositif, avec un cofinancement préalable de l'une des 4 communautés de communes qui composent le territoire.

Au regard de la tâche, 5 objectifs prioritaires ont été ciblés :

- Accélérer la bascule énergétique
- Engager la transition alimentaire : mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire
- Développer l'économie circulaire et l'innovation locale dans le champ de la Transition
- Evoluer vers une mobilité professionnelle durable et accessible
- Développer la filière bois et dynamiser la production et l'usage de matériaux biosourcés en circuits courts

Fiche action 4 : Contribuer à la qualité de vie et à l'épanouissement dans un environnement préservé

Il s'agira d'écrire et d'alimenter un nouveau récit sur ce que peut être l'épanouissement personnel et collectif dans un monde en mutation. Ainsi, le Pays Pyrénées Méditerranée participera à la transition vers **une culture décarbonée**, singulière, partout, par et pour tout le monde. Le développement du **sport santé et des activités de pleine nature**, tout comme les **mobilités actives quotidiennes** s'inscrivent dans cet objectif. Le soutien portera également sur **l'adaptation des espaces de vie** et sur **l'offre de santé** sur le territoire.

Fiche action 5 : Coopération

La coopération fait partie des 5 principes fondamentaux de la stratégie générale du PPM qui a une longue expérience dans ce cadre avec la mise en œuvre de nombreux projets, en Europe, et au-delà. La coopération LEADER sera une extension des 4 premières fiches actions dans un objectif de partage, de transferts d'expériences et de mise en œuvre de projets communs.

Fiche action 6 : Fonctionnement du GAL

Cette fiche action formalise le dispositif d'aide pour le fonctionnement du GAL, en termes d'animation, de gestion et d'évaluation du programme LEADER sur notre territoire.

4) Valeur ajoutée du programme LEADER

C'est la double fonctionnalité, **accélérateur et démonstrateur**, octroyée au programme LEADER qui va en faire sa plus-value. En effet, cela va permettre, par une communication, des animations, des formations-actions... de faire émerger des projets pilotes et/ou expérimentaux sur la transition, qui vont eux-mêmes permettre de démontrer que le changement est possible et que des solutions existent. Le programme LEADER va permettre la créativité, l'innovation et en conséquence l'accélération de la, ou des transitions sur notre territoire, et on l'espère, au-delà.

5) Maquette financière

Fiche Action	Nom de la Fiche Action	Total des paiements prévus		
		FEADER	Dépense Publique Nationale	Aide Publique Totale
1	Accompagner le changement	280 000 €	70 000 €	350 000 €
2	Préserver l'écosystème de notre territoire	180 000 €	45 000 €	225 000 €
3	Créer, produire et consommer durablement	480 000 €	120 000 €	600 000 €
4	Contribuer à la qualité de vie et à l'épanouissement dans un environnement préservé	380 000 €	95 000 €	475 000 €
5	Coopération	40 118 €	10 030 €	50 148 €
6	Fonctionnement	453 373 €	113 343 €	566 716 €
TOTAL		1 813 491 €	453 373 €	2 266 864 €

La maquette financière a été calibrée au regard de la stratégie, du recensement des projets effectué en septembre/octobre 2022 et de l'expérience du PPM dans la gestion d'enveloppes financières pluriannuelles.

Les cofinancements acquis émanent des 4 communautés de communes du territoire qui cofinanceront à hauteur de 16% les projets des fiches actions 3 et 4, portés par les entreprises.

6) Moyens pour la mise en œuvre du programme

L'équipe technique dédiée sera composée de 1.7 ETP répartis sur 3 collaborateurs :

- 1 Chef de projet LEADER à 0.9 ETP : pilotage global, animation, gestion, évaluation
- 1 Chargée de mission LEADER 0.5 ETP : animation, gestion, communication
- 1 Chargée de mission LEADER 0.3 ETP : animation, gestion, communication, suivi

Tous les collaborateurs du PPM seront formés aux fondamentaux de LEADER ainsi qu'au contenu des fiches actions afin de pouvoir renseigner tout-e porteur-euse de projet.

Au-delà de l'animation réalisée par l'équipe technique du Pays Pyrénées Méditerranée, cette dernière s'appuiera sur l'ensemble des partenaires externes qui ont participé à l'élaboration de la candidature et qui sont, pour certain-es, membres du comité technique LEADER. Il s'agit notamment des technicien·nes des communes, des EPCI, des chambres consulaires, des syndicats et des groupements professionnels.

Cet ensemble d'actrices et d'acteurs s'est approprié la démarche dès la phase d'élaboration de cette candidature et qui agit comme autant de relais sur le territoire.

Les membres du comité de programmation, privés et publics, auront également ce rôle de relai de l'information auprès de leurs homologues, partenaires, client·es, administré·es...

Afin d'accentuer la fonction « démonstrateur » du programme LEADER, le comité de programmation se réunira directement chez les porteuses et porteurs de projets, avec des moyens innovants tels qu'une application de vote sur smartphone.

Tous les outils de communication du Pays Pyrénées Méditerranée seront mis à disposition du programme LEADER : site web, réseaux sociaux, newsletter, plaquettes, stand, roll-up.

